

Les absents ont toujours tort !



L'avenir de la cardiologie libérale : un symposium commun du syndicat national des cardiologues et du Collège national des cardiologues français lors des sessions annuelles du CNCF

Les absents ont toujours tort. Cet adage est pleinement justifié car les cardiologues libéraux qui n'ont pas assisté au symposium « Le cabinet du cardiologue libéral en 2030 » ont manqué quelque chose.

Quoi ? Tout simplement, à travers des présentations très percutantes, la possibilité de comprendre ce que sera l'évolution de leur activité dans un terme aussi court que les dix ans à venir : radicalement modifiée.

Le message : s'il veut survivre le cardiologue doit non seulement prendre le train en marche mais aussi piloter la locomotive.

Dans ce symposium modéré par Mickhaël Raphaël et Jean-Pierre Binon, **Jean-François Thébaut a fait office de « Grand Témoin »** en rappelant les débuts que l'on peut qualifier d'artisans de la cardiologie libérale, en a décrit le présent mais surtout expliqué ses défis qui tiennent en une expression : *développer une entreprise de soins adaptée aux enjeux globaux et locaux .*

Son message est clair, les cardiologues libéraux ont quatre défis majeurs :

1. se regrouper ;
2. devenir entrepreneur ;
3. savoir articuler leur offre de soins dans le maillage territorial et dans la coordination des soins ;

4. ne pas manquer le passage au numérique.

Puis **Vincent Pradeau a joué un rôle qu'il a qualifié de « sniper »**, dont on peut penser que cette dénomination a été choisie car il a littéralement « dégommé » le cardiologue libéral qui ne saura pas s'adapter aux défis posés. Et ce, en racontant les dix années à venir du cardiologue qui n'évoluerait pas : il passera d'un agenda plein avec des délais de 6 mois à celui d'un médecin qui tentera de boucher les trous de son agenda du jour, et plus vite qu'il ne le pense. S'il ne devient pas salarié ou prestataire d'une société libérale d'offres de soins qui, éventuellement, pourrait avoir recours à ses services mais avec réticences, car « *que faire d'un cardiologue qui ne maîtrise pas le numérique ?* »

Marc Villacèque a - quant à lui - fait le diagnostic de la situation actuelle, marquée par une diminution de l'offre par une diminution programmée du nombre de cardiologues et d'une augmentation de la demande, notamment du fait du vieillissement de la population, de bilans plus complexes et d'une augmentation des maladies chroniques.

Ce à quoi Jean-François Thébaut a ajouté qu'il ne fallait pas oublier, parmi ce qui constituera aussi une augmentation de la demande : l'arrivée des trois millions de diabétiques français dans les cabinets de cardiologie pour avoir les traitements préventifs et curatifs adaptés.

Enfin, « un jeune », Adrien Salem, a raconté son parcours, celui d'un cardiologue de tout juste 40 ans qui, en réfléchissant à tous ces défis, a tenté de les relever par le développement progressif d'un entrepreneuriat cardiologique adapté à aujourd'hui et prêt à évoluer vers la demande de demain : agir en groupe dans diverses structures et filières, dématérialiser tout ce qui peut l'être dans son activité par un recours large à tous les outils numériques, utiliser la télésurveillance notamment dans l'insuffisance cardiaque, etc.

On aura compris que l'exercice isolé de la cardiologie, avec comme seul salarié, un secrétariat, n'a pas d'avenir. Et cette perspective a une échéance de moins de dix ans.

François Diévert

Dunkerque